



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

Commission des relations avec les citoyens

Rapport

Consultations particulières et auditions publiques sur le projet de loi n° 178 – Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant la protection du consommateur

Procès-verbaux des séances des 8 et 10 mai 2018

Dépôt à l'Assemblée nationale :
n° 4367-20180515

QUÉBEC

TABLE DES MATIÈRES

PREMIÈRE SÉANCE, LE MARDI 8 MAI 2018	2
REMARQUES PRÉLIMINAIRES	3
AUDITIONS	3
DEUXIÈME SÉANCE, LE JEUDI 10 MAI 2018	4
AUDITIONS (suite)	5

ANNEXES

- I. Liste des personnes et des organismes qui ont été entendus
- II. Liste des mémoires des personnes et des organismes qui n'ont pas été entendus
- III. Liste des documents déposés

Première séance, le mardi 8 mai 2018

Mandat : Consultations particulières et auditions publiques sur le projet de loi n° 178 – Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant la protection du consommateur (Ordre de l'Assemblée le 26 avril 2018)

Membres présents :

M. Matte (Portneuf), vice-président

M. Birnbaum (D'Arcy-McGee)

M^{me} de Santis (Bourassa-Sauvé)

M. Jolin-Barrette (Borduas), porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière de justice, en remplacement de M^{me} Guilbault (Louis-Hébert)

M^{me} Thériault (Anjou-Louis-Riel), ministre responsable de la Protection des consommateurs et de l'Habitation

M. Traversy (Terrebonne), porte-parole de l'opposition officielle en matière de protection des consommateurs, en remplacement de Mme Poirier (Hochelaga-Maisonneuve)

M^{me} Vallières (Richmond)

Témoins (par ordre d'intervention) :

Option consommateurs :

M^c Sylvie De Bellefeuille, avocate

M^c Élise Thériault, avocate

Union étudiante du Québec :

M^{me} Vanessa Desrosiers, vice-présidente

La Commission se réunit à la salle Louis-Hippolyte-La Fontaine de l'hôtel du Parlement.

À 10 h 47, M. Matte (Portneuf) déclare la séance ouverte.

M^{me} la secrétaire informe la Commission des remplacements.

Il est convenu de poursuivre les travaux au-delà de l'heure prévue.

REMARQUES PRÉLIMINAIRES

M^{me} Thériault (Anjou–Louis-Riel), M. Traversy (Terrebonne) et M. Jolin-Barrette (Borduas) font des remarques préliminaires.

AUDITIONS

La Commission entend Option consommateurs.

À 11 h 44, la Commission suspend ses travaux jusqu'après les affaires courantes.

À 15 h 32, la Commission reprend ses travaux.

Il est convenu de poursuivre les travaux au-delà de l'heure prévue.

La Commission entend l'Union étudiante du Québec.

À 16 h 11, M. le président lève la séance et la Commission ajourne ses travaux au jeudi 10 mai 2018, après les affaires courantes, où elle poursuivra son mandat.

La secrétaire de la Commission,

Le vice-président de la Commission,

Original signé par

Original signé par

Stéphanie Pinault-Reid

Michel Matte

SPR/vb

Québec, le 8 mai 2018

Deuxième séance, le jeudi 10 mai 2018

Mandat : Consultations particulières et auditions publiques sur le projet de loi n° 178 – Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant la protection du consommateur (Ordre de l'Assemblée le 26 avril 2018)

Membres présents :

- M. Matte (Portneuf), vice-président

- M. Boucher (Ungava) en remplacement de M^{mce} Sauvé (Fabre) pour la deuxième partie de la séance
- M. Birnbaum (D'Arcy-McGee)
- M. Girard (Trois-Rivières) en remplacement de M^{mce} Simard (Charlevoix–Côte-de-Beaupré)
- M. Jolin-Barrette (Borduas), porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière de justice, en remplacement de M^{mce} Guilbault (Louis-Hébert)
- M. Lamontagne (Johnson) en remplacement de M. Picard (Chutes-de-la-Chaudière)
- M. Reid (Orford) en remplacement de M. Birnbaum (D'Arcy-McGee) pour la deuxième partie de la séance
- M^{mce} Sauvé (Fabre)
- M^{mce} Thériault (Anjou–Louis-Riel), ministre responsable de la Protection des consommateurs et de l'Habitation
- M. Traversy (Terrebonne), porte-parole de l'opposition officielle en matière de protection des consommateurs, en remplacement de M^{mce} Poirier (Hochelaga-Maisonneuve)
- M^{mce} Vallières (Richmond)

Autre participant :

- M^e André Allard, directeur des affaires juridiques, Office de la protection du consommateur

Témoins (par ordre d'intervention) :

Corporation des thanatologues du Québec :

- M. Johathan Goyer, vice-président
- M^{mce} Annie Saint-Pierre, directrice générale
- M^{mce} Valérie Garneau, représentante du Groupe Garneau thanatologue et membre

Alfred Dallaire MEMORIA :

- M^{me} Jocelyne Dallaire-Légaré, présidente
- M^{me} Paola Tawilé, vice-présidente
- M^{me} Claudia Bérubé, chargée de projet stratégie et communication

Barreau du Québec :

- M^e Luc Thibaudeau, président du Comité sur la protection du consommateur
- M^e Réa Hawi, avocate au Secrétariat de l'Ordre et Affaires juridiques et secrétaire du Comité sur la protection du consommateur

Chambre des notaires du Québec :

- M^e François Bibeau, président
- M^e Nicolas Handfield, chef, Services juridiques et relations institutionnelles

Coalition des associations de consommateurs du Québec :

- M^{me} Laurence Marget, vice-présidente
- M. Jacques St-Amant, analyste

Fédération étudiante collégiale du Québec :

- M. Jason St-Amour, président
- M. Fred-William Mireault, secrétaire général

Association québécoise de l'industrie du disque, du spectacle et de la vidéo :

- M^{me} Solange Drouin, vice-présidente aux affaires publiques et directrice générale

La Commission se réunit à la salle Louis-Hippolyte-La Fontaine de l'hôtel du Parlement.

À 11 h 19, M. Matte (Portneuf) déclare la séance ouverte.

M^{me} la secrétaire informe la Commission des remplacements.

AUDITIONS (suite)

La Commission entend la Corporation des thanatologues du Québec.

Il est convenu de poursuivre les travaux au-delà de l'heure prévue.

L'audition se poursuit.

M. le président dépose le document coté CRC-102 (annexe III).

À 12 h 04, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

La Commission entend Alfred Dallaire MEMORIA.

À 12 h 47, la Commission suspend ses travaux jusqu'à 15 heures.

À 15 h 07, la Commission reprend ses travaux.

Il est convenu de poursuivre les travaux au-delà de l'heure prévue.

Il est convenu de permettre à M. Boucher (Ungava) de remplacer M^{me} Sauvé (Fabre) pour la deuxième partie de la séance.

La Commission entend le Barreau du Québec.

Il est convenu de permettre à M^c Allard de prendre la parole.

L'audition se poursuit.

À 15 h 54, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

La Commission entend la Chambre des notaires du Québec.

Il est convenu de permettre à M. Reid (Orford) de remplacer M. Birnbaum (D'Arcy-McGee) pour la deuxième partie de la séance.

L'audition se poursuit.

À 16 h 37, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

La Commission entend la Coalition des associations de consommateurs du Québec.

À 17 h 24, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

La Commission entend la Fédération étudiante collégiale du Québec.

À 18 h 08, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

La Commission entend l'Association québécoise de l'industrie du disque, du spectacle et de la vidéo.

M. le président dépose les mémoires des personnes et des organismes qui n'ont pas été entendus (annexe II).

À 18 h 45, M. le président lève la séance et la Commission, ayant accompli son mandat, ajourne ses travaux au mardi 15 mai 2018, à 18 heures, où elle poursuivra un autre mandat.

La secrétaire de la Commission,

Le vice-président de la Commission,

Original signé par

Original signé par

Stéphanie Pinault-Reid

Michel Matte

SPR/vb

Québec, le 10 mai 2018

ANNEXE I

Liste des personnes et des organismes qui ont été entendus

Personnes et organismes qui ont été entendus

Alfred Dallaire MEMORIA	005M
Association québécoise de l'industrie du disque, du spectacle et de la vidéo	
Barreau du Québec	004M
Chambre des notaires du Québec	002M
Coalition des associations de consommateurs du Québec	003M
Corporation des thanatologues du Québec	008M
Fédération étudiante collégiale du Québec	009M
Option consommateurs	001M
Union étudiante du Québec	

ANNEXE II

**Liste des mémoires des personnes et des organismes
qui n'ont pas été entendus**

Mémoires des personnes et des organismes qui n'ont pas été entendus

Association des cimetières chrétiens du Québec	011M
Bureau de coopération interuniversitaire	006M
Fédération des cégeps	010M
Union des consommateurs	007M

ANNEXE III

Liste des documents déposés

Liste des documents déposés

Les Résidences Funéraires Goyer. [Modèle de formulaire de convention d'arrangements préalables de services funéraires]. Non daté. Non paginé. Déposé le 10 mai 2018. CRC-102